

- Nous nous sommes engagés à respecter le caractère privé et l'intégrité des communications postales et téléphoniques, ainsi qu'à permettre aux gens d'écouter des émissions radiophoniques en provenance de l'étranger et de recevoir, publier et diffuser plus librement des informations de toutes sortes. Les chercheurs et les enseignants pourront avoir des contacts directs plus nombreux et un meilleur accès aux documents de recherche.
- Nous avons pris de nouvelles mesures importantes qui garantiront aux journalistes la protection de leur droits et de meilleures conditions de travail, et qui permettront une plus large circulation de l'information et un meilleur accès aux activités culturelles.

Fruit des progrès concrets réalisés quant aux droits de l'homme et aux questions de la troisième corbeille, la Conférence sur la dimension humaine nous apporte un mécanisme pour consolider l'acquis dans ces domaines. Nous sommes heureux que tous les États participants aient accepté de répondre aux demandes d'informations et de tenir des consultations bilatérales afin d'examiner des cas et des situations particuliers. Nous attendons avec impatience les réunions de Paris, de Copenhague et de Moscou, qui nous permettront de poursuivre l'examen de la mise en oeuvre des engagements souscrits, d'étudier des mesures nouvelles visant à étayer les progrès accomplis et de régler des cas et des situations demeurés en suspens. La Conférence et les procédures dont nous sommes convenus garantiront que les droits de l'homme, les contacts entre les personnes et les questions connexes d'ordre humanitaire demeurent au centre du processus de la CSCE et deviennent un élément permanent du paysage politique européen.

Fait symbolique mais important, une des réunions de la Conférence sur la dimension humaine se tiendra à Moscou. Que cette proposition, qui avait d'abord été accueillie avec scepticisme par bien des États participants, ait au bout du compte été envisagée sérieusement et retenue, témoigne des changements intervenus en Union soviétique pendant la durée de la Réunion de Vienne. Ce n'est un secret pour personne que mon pays et d'autres ont passé au crible et critiqué le bilan de l'URSS quant à l'exécution des ses engagements dans le domaine des droits de l'homme. Chacun sait également que le Canada a été parmi les derniers à se laisser convaincre que l'on pouvait envisager une telle proposition. Notre réticence ne tenait ni à la politique ni à l'idéologie. Il s'agissait plutôt d'une question de principes et de pratiques - à laquelle nos citoyens prennent un intérêt direct et personnel, en particulier les nombreux Canadiens originaires d'Europe de l'Est.